

L'Appel de Paris fête ses 2 ans !
par le Pr. D. Belpomme, Président de l'ARTAC

L'Appel de Paris a été proclamé il y a tout juste 2 ans, le 7 mai 2004 à l'UNESCO, lors d'un colloque international organisé par l'ARTAC sur le thème « *Cancer, environnement et société* ». A l'occasion de cet anniversaire, je souhaite en tant que président de l'ARTAC répondre à 4 questions : pourquoi et comment est née cette déclaration scientifique ? quel est le bilan des signatures ? quelles avancées l'Appel a-t-il permis ? quelles sont les prochaines étapes ?

Pourquoi et comment est né l'Appel de Paris ?

En 2004, le lien entre pollution chimique et maladies n'avait été perçu que par un nombre restreint de scientifiques. C'est aux ONG qu'il faut rendre hommage pour le travail considérable qu'elles ont accompli, en particulier le WWF et Greenpeace. C'est d'abord et avant tout à elles que l'on doit d'avoir « éveillé » les consciences sur ce thème par un travail de longue haleine.

L'idée de l'Appel de Paris est née de la volonté de mobiliser beaucoup plus fortement et largement le corps médical, scientifique, académique, ainsi que les ONG et les citoyens et de favoriser la prise de conscience des répercussions sanitaires de la pollution chimique. Au-delà du constat indéniable du lien entre les maladies contemporaines et l'exposition aux polluants chimiques, l'objectif était d'inciter les pouvoirs publics à agir et légiférer pour protéger les personnes, en particulier les plus vulnérables.

L'Appel de Paris a pris corps grâce à la participation active de l'équipe de l'ARTAC, de Yannick Vicaire, chargé de campagne toxique pour Greenpeace France, de François Veillerette, président du MDRGF, de Catherine Wattiez, ex-coordinatrice de PAN Europe, d'André Cicollela, président de la Fondation Sciences citoyennes, de Paul Lannoye, ancien président du groupe des députés Verts au Parlement Européen, de Corinne Lepage, ancienne Ministre de l'Environnement, de Samuel Epstein, prix Nobel alternatif, de Thierry Jaccaud, rédacteur en chef de la revue l'Ecologiste et Teddy Goldsmith, prix Nobel alternatif. Je remercie toutes ces personnes qui ont immédiatement saisi l'importance du message délivré par cet Appel.

Mais le colloque de lancement de l'Appel à l'UNESCO a apporté plus : unir dans une même volonté des scientifiques « académiques », des chercheurs et médecins, des associations de malades et des ONG environnementalistes.

Quel est le bilan des signatures ?

Bien que le message ait pu être considéré par certains comme alarmant, voire « alarmiste », le contenu scientifique de l'Appel est aujourd'hui validé par un très grand nombre de scientifiques et d'intellectuels. Un millier d'entre eux ont en effet donné leur caution en signant la déclaration, et ce nombre s'accroît chaque jour.

Grâce au Dr Louis-Jean Calloc'h, ancien secrétaire national de l'ordre des médecins français, vice-président du Comité Permanent des Médecins Européens (CPME), l'Appel a été signé par le Comité Permanent des Médecins Européens (CPME), organe représentant tous les conseils ou organismes nationaux des médecins des 25 Etats membres de la Communauté Européenne regroupant plus de 2 millions de médecins européens.

Plus de 1 000 ONG, dont certains collectifs, ont aujourd'hui signé l'Appel, et environ 200 000 citoyens. En France, l'Appel vient d'être signé par l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) qui regroupe 8 000 associations, auxquelles adhèrent 800 000 familles. Son

actuel président, Hubert Brin a rappelé les raisons de l'engagement des familles pour la santé environnementale dans le dernier bulletin d'information cancérologique de l'ARTAC. Si l'Appel a été largement diffusé dans les pays francophones, il commence à l'être activement dans les milieux anglophones, en Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis, grâce au relais d'ONG européennes et américaines.

Quelles avancées l'Appel de Paris a-t-il permis ?

L'Appel de Paris a constitué un élément clé auprès des décideurs européens pour l'adoption d'un REACH* fort, incluant le principe de substitution des produits chimiques les plus nocifs pour la santé et l'environnement. Pour cela, l'ARTAC n'a pas ménagé ses efforts : présentation de l'Appel aux parlementaires européens, en particulier lors d'une conférence de presse le 8 novembre dernier au Parlement européen en présence de représentants du corps médical européen (CPME, Allemagne, Autriche, Grande Bretagne, France).

En décembre 2005, avant la réunion du Conseil, des lettres personnalisées ont été envoyées aux Ministres de l'Industrie et de l'Environnement, ainsi qu'aux chefs d'Etats et de Gouvernements des 25 Etats membres de l'Union. Et la mobilisation continue.

Quelles sont les prochaines étapes ?

L'Appel de Paris est **un document scientifique, à valeur historique** avant d'être une déclaration internationale. Nous sommes aujourd'hui à tournant majeur, que nous ne pouvons pas nous permettre de rater. Il est impératif de convaincre les autorités nationales et européennes de l'urgence de prendre les bonnes décisions pour l'avenir.

Pour cela notre action se poursuit dans quatre directions :

1. Prolonger la diffusion de l'Appel afin d'**obtenir un million de signatures**. Il faut donc continuer à nous mobiliser individuellement et collectivement. Et aujourd'hui seule une diffusion véritablement européenne et internationale grâce aux ONG anglophones peut assurer un tel succès. Elles ont pour mission de prendre le relais de ce qui a déjà été engagé notamment en France, en Belgique et en Suisse.

2. **Unir les différentes forces** de la société : scientifiques et ONG, mais aussi l'ensemble des parties prenantes sensibilisées aux questions santé-environnement. Seule l'union fait la force.

3. **Créer un comité de soutien de l'Appel**, ouvert aux ONG et aux scientifiques qui le désireront. Pour cela, vous pouvez contacter l'ARTAC (email : artac.cerc@gmail.com, tel : 01 45 78 53 53).

4. **Organiser le deuxième congrès européen de l'Appel de Paris sur le thème « Santé, environnement et développement durable »** : il aura lieu le **9 novembre 2006, à la Maison de l'UNESCO**, Paris, France. Le congrès aura pour objectif de proposer des mesures concrètes et recommandations dans un cadre international sous la forme d'un mémorandum, afin de promouvoir la santé durable. Pour plus d'infos, visitez le site www.artac.info ou contactez l'ARTAC. Nous vous y attendons nombreux !

*Projet de règlement européen d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques.